

L'Holocauste en Tunisie

La présence des Juifs sur le territoire tunisien est avérée à partir du deuxième siècle av. J.C., même si, selon certaines hypothèses, leur arrivée y serait bien plus ancienne.

Avec l'établissement du protectorat français en 1881, une nouvelle ère s'ouvre pour le judaïsme tunisien. Mis à part quelques émeutes en 1932 et 1934, la communauté connaît une période de paix sociale et d'essor exceptionnelle. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, on recense plus de 66 000 Juifs en Tunisie.

De novembre 1942 à mai 1943, les forces de l'Axe occupent toute la Tunisie orientale. Contrairement aux Juifs de la plupart des pays occupés par l'Allemagne, les Juifs de Tunisie ne sont pas astreints au port de l'étoile jaune. Cette « faveur » ne les protège pas pour autant des mesures antijuives imposées par les autorités d'occupation. En plus de payer de lourdes amendes, les Juifs doivent également remettre aux Allemands leurs bijoux, leur mobilier et leurs outils de travail. De nombreux Juifs perdent aussi leur appartement, contraints de les céder aux occupants.

Le 6 décembre 1942, le haut commandement allemand demande aux leaders de la communauté juive de leur fournir une liste de 2 000 Juifs. Comme les autorités communautaires tardent à livrer le contingent demandé, les Allemands effectuent des rafles d'une grande brutalité. Au final, plus de 4 000 Juifs tunisiens sont envoyés dans des camps de travail forcé. Sous l'occupation allemande, 350 Juifs sont tués, surtout à Tunis, et 600 à 700 autres meurent de sous-alimentation et d'épidémie. Une trentaine périssent suite aux bombardements alliés.

Texte adapté par le Musée de l'Holocauste Montréal

Source : Article sur les Juifs de Tunisie, rédigé dans le cadre du Projet Aladin :

<http://www.projetaladin.org/holocaust/fr/musulmans-et-juifs/musulmans-et-juifs-au-cours-de-lhistoire/les-juifs-de-tunisie.html>

Field Code Changed